

CUERS'MAG

ENSEMBLE DESSINONS L'AVENIR

#01

NOVEMBRE
2020



Cuers, le renouveau...



ÉLECTION DU MAIRE, le 4 juillet 2020 par le conseil municipal

- 03 Édito
- 04 L'équipe municipale
- 06 Les travaux réalisés
- 09 Les Festivités : Votre été à Cuers
- 10 Rentrée scolaire et petite enfance
- 11 Point Covid-19
Forum des associations
- 12 Pôle culturel : ouverture
- 14 Les journées du patrimoine
Fête de la libération : 17 août
- 15 Hommage à M. Perugini
Drame du 24 septembre 1995
- 16 Office de tourisme : réouverture
Rendez-vous avec le personnel communal
- 17 Focus sur MPM
Cuers fête Noël
Agenda
- 18 Expression Libre
- 19 État civil



Chères Cuersoises et Chers Cuersois,

Je suis très fier du résultat des dernières élections municipales qui a renforcé l'équipe que j'ai menée dans l'énergie et la volonté de faire de Cuers une commune où il fait bon vivre.

En séance du conseil municipal du 4 juillet 2020, j'ai mesuré la responsabilité et l'honneur qui m'ont été accordés, de pouvoir administrer notre commune, avec l'aide de mes collaborateurs et élus.

Une équipe engagée et motivée, prête à mettre au service de la population leurs compétences et expériences.

Ensemble, nous mettons en œuvre le programme qui vous a été présenté pendant la campagne municipale, pour construire un avenir durable et solidaire.

Aussi, j'ai le plaisir de vous présenter le 1^{er} Cuers'Mag où vous trouverez les actions que nous avons menées depuis notre arrivée à l'hôtel de ville, en collaboration avec les différents partenaires, le milieu associatif, sans oublier le personnel communal qui a fait preuve de mobilisation pour rendre les services attendus.

Dans le contexte très particulier de cette crise sanitaire, nous devons changer nos habitudes, être vigilants dans nos activités. Je suis bien conscient des contraintes que représentent les mesures barrières, les rassemblements limités et les efforts pour nos commerçants...

Ne rien lâcher pour que notre ville recommence à vivre, à s'animer, continuons ensemble dans cette voie.

L'éducation, la culture, les traditions, la solidarité, le lien social font partie du ciment qui soude chaque pierre de notre édifice communal.

Bernard MOUTTET

Maire de Cuers

Vice-Président de la Communauté de Communes

Méditerranée Porte des Maures

CUERS: L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Présentation du conseil

Retrouvez les membres de l'équipe municipale de Cuers qui travaillent et agissent pour l'intérêt de la Commune et de ses habitants.

LE GROUPE MAJORITAIRE



Bernard MOUTTET
Maire de Cuers
Vice-Président de la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures



Gérard CABRI
1^{er} Adjoint
Chargé des finances et de l'économie
Conseiller Communautaire



Marie-Noëlle MARTEDDU
2^{ème} Adjointe
Chargée des affaires sociales et des logements sociaux
Conseillère Communautaire



Robert DAUMAS
3^{ème} Adjoint
Chargé de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire des travaux



Bénédicte LEROY
4^{ème} Adjointe
Chargée des affaires scolaires, de l'éducation et de la petite enfance
Conseillère Communautaire



Patrick COTTET-MOINE
5^{ème} Adjoint
Chargé de la culture, de l'animation, de l'évènementiel et de la communication



Angélique EPHESTION
6^{ème} Adjointe
Chargée des affaires générales, de l'état civil, du cimetière et des affaires juridiques



Jean-Claude LANDA
7^{ème} Adjoint
Chargé du sport et de la vie associative



Léa MOUTTET
8^{ème} Adjointe
Chargée de la jeunesse et des seniors



Gérard RICHARD
9^{ème} Adjoint
Chargé de la sécurité, de la Police Municipale, du protocole et des associations patriotiques



Jean-Claude ALBERIGO
Conseiller Municipal, délégué à la transition écologique et à la forêt



Denise GAUTIER
Conseillère Municipale, déléguée à l'économie



Philippe KAUPP
Conseiller Municipal, délégué aux Travaux



Stéphane DELVALEE
Conseiller Municipal, délégué à la Communication



Arlette QUENET
Conseillère Municipale



Dominique GUFFOND
Conseillère Municipale



Dany DUMET
Conseiller Municipal



Martina BLATCHE-GRAFFIN
Conseillère Municipale



Robert MICHEL
Conseiller Municipal



Valérie LUCIANI
Conseillère Municipale



Ludovic DEON
Conseiller Municipal



Magali SINTES
Conseillère Municipale



Elodie PAPPA
Conseillère Municipale

LE GROUPE D'OPPOSITION

VIVRE CUERS



Robert LUPI
Conseiller Municipal



Tatiane GUIEN
Conseillère Municipale



Thérèse FERARD
Conseillère Municipale



Raphaël PAPAIZAN
Conseiller Municipal



Carine GAGLIARDI
Conseillère Municipale

CUERS SE RÉVEILLE



Pierre-Laurent CHABLE
Conseiller Municipal



Séverine AMBROGIO
Conseillère Municipale



Eric Malfatto
Conseiller Municipal



Chloé LEGOND
Conseillère Municipale

CUERS 2020 FIER DE MA VILLE



Benoît BAZILE
Conseiller Municipal

TRAVAUX



RÉFECTION DE LA VOIRIE

Place Pasteur et avenue Foch

Dans le cadre d'une volonté de redynamiser le centre-ville et notamment une voie structurante de la commune comme l'avenue Foch, des travaux de réaménagements ont été entrepris avec un choix de matériaux de qualité. Un problème de sécurité des piétons au niveau de la place Pasteur a été également traité par l'aménagement du carrefour.

486 995 € SUBVENTIONNÉS À HAUTEUR DE 132 000 € PAR LA RÉGION

CITY PARK

une nouvelle aire de jeu



Création d'un City Stade

175 488 €



FORAGE DE VALCROS

Le vendredi 11 septembre, la pompe du forage communal de Valcros est tombée en panne. Dans l'urgence, les services techniques se sont organisés afin d'assurer les livraisons d'eau.

La SUEZ, gestionnaire des réseaux d'eau, est intervenue dans un délai record puisque le 17 septembre, soit 4 jours ouvrés après le signalement du défaut, la pompe a été remplacée.

RÉSERVE INCENDIE

Le 29 juillet 2020, le SDIS 83 a réceptionné en présence du bureau d'études communal une réserve incendie située au hameau de Valcros.

Cette réserve, d'une capacité de 120 m³, transportée par hélicoptère, est destinée à défendre le hameau en cas d'incendie.

Ce point d'eau artificiel fournit aux pompiers de quoi bénéficier de deux heures d'autonomie.



PARKING SAINTE-MARTHE

Le réaménagement du quartier Sainte-Marthe avec la création d'une aire de stationnement répond à un besoin important de places de stationnement en coeur de ville. Cette création a permis de générer 67 places de stationnement.



773 087 € SUBVENTIONNÉS À HAUTEUR DE 200 000 € PAR LA RÉGION



Autres travaux...



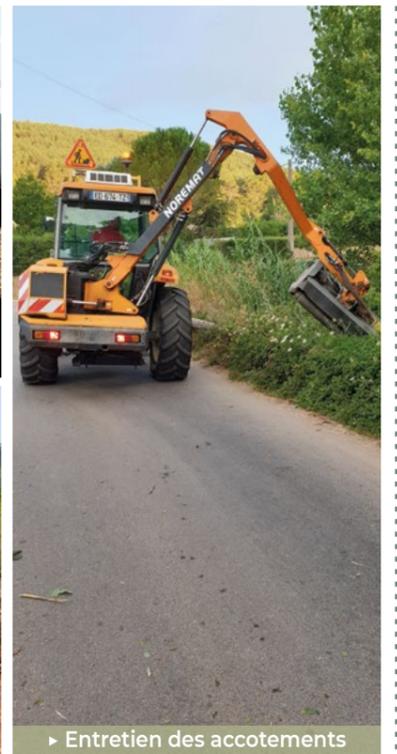
► Mise en place des bornes canines



► Fleurissement des jardinières



► Curage des fossés



► Entretien des accotements



PUP Saint-Martin

Dans le cadre d'une opération de Projet Urbain Partenarial, l'élargissement du chemin du Haut Pas Redon a pu être réalisé et ainsi offrir aux riverains une sécurisation de cette voie de plus en plus empruntée.

La modification du carrefour permet une meilleure visibilité sur l'avenue Philippon et l'élargissement du chemin améliore le croisement des véhicules et la sécurité des piétons.

336 100 €

LES VACANCES SCOLAIRES SONT L'OCCASION DE RÉALISER LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES COMMUNALES ET LES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE.

À son arrivée à l'hôtel de ville, en juillet dernier, Bernard MOUTTET avec l'ensemble de son équipe et plus particulièrement avec Bénédicte LEROY, Adjointe déléguée en charge des affaires scolaires ont fait du Groupe Jean Jaurès une priorité.

De ce fait, les agents des services techniques ont immédiatement pris en charge le rafraîchissement de 11 classes pour permettre aux enfants une rentrée dans un établissement propre et sain.

Des travaux de propreté ont également été réalisés à l'école Marcel Pagnol.

Chaque établissement a fait l'objet de petites réparations en menuiserie, maçonnerie, plomberie, mise aux normes des prises et tableau électrique mis en conformité.

Le personnel communal s'est mobilisé pour prendre en compte les demandes des équipes pédagogiques, afin de leur donner toute satisfaction.



SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

La municipalité a fait le choix de retenir la solution «Sécur École», système innovant de protection pour gérer le risque d'intrusions, d'attentats, ainsi que les risques dits majeurs pour les écoles de la commune.

Cette solution a fait ses preuves dans plus de 60 établissements scolaires et a reçu le prix de l'innovation en 2018 au salon des Maires.



SAISON 1

Cuers' tival

-2020-

Quoi de mieux que la joie, la musique, le spectacle pour oublier pendant quelques heures la crise sanitaire.

Durant l'été, la municipalité avec l'aide des services festivités, techniques, communication, police municipale et quelques bénévoles ont pu dans un temps record organiser les Cuers'tivales.

Des spectacles diversifiés sur l'ensemble du territoire pour mettre en lumière nos artistes tels que Thomas Bramerie et Stéphane Belmondo musiciens de jazz reconnus, Benoît Grandin et Antoine Caruso artistes magiciens qui ont assuré l'animation pour nos enfants, la célèbre Guinguette Hot Club et ses 12 musiciens le 14 juillet, Christian Philibert réalisateur du film « Les 4 saisons d'Espigoule », sans oublier le point d'orgue avec Michel Mitran et sa tournée « Route 83 ».



VOTRE ÉTÉ À CUERS



AU PROGRAMME...

Juillet

- 14 > Le GUINGUETTE HOT CLUB
- 18 > Antoine CARUSO (Spectacle Magie enfants)
- 20 > Cinéma en plein air «Les 4 saisons d'Espigoule»
- 24 > Thomas BRAMERIE et Stéphane BELMONDO
- 31 > Orchestre SYNTHÈSE / Fête de la St Pierre

Août

- 01 > ANALOGIC / Fête de la St Pierre
- 07 > SARAGOSSA'S GROOVE (Musique du monde)
- 08 > Benoit GRANDIN «Mystère et boule de gomme»
- 14 > Cinéma en plein air «COMME DES BÊTES 2»
- 17 > Route 83 (Spectacle de Variétés avec Amaury Vassili)



RENTRÉE SCOLAIRE

EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE ANNÉE

Le retour dans les écoles maternelles et élémentaires s'est déroulé dans de bonnes conditions malgré un protocole sanitaire renforcé et appliqué par le corps enseignant pour la sécurité de nos enfants.

Les agents des affaires scolaires ont sécurisé avec méthode le fonctionnement des établissements, marquage au sol, sens de circulation, espacements marqués dans les salles de classe et la cantine avec mise à disposition de solution hydro-alcoolique et masques pour tout le personnel.



NOS CHÉRUBINS

Cette année, les deux crèches de notre commune ont vécu une rentrée pas comme les autres. Le 25 août, « Les Petits Loups » et « Les Moussaillons » ont rouvert leurs portes avec des règles imposées par un protocole sanitaire (décontaminations répétées, gestes barrières, protections...) appliqué avec rigueur depuis le déconfinement.

Les deux structures ont ainsi pu retrouver leurs petits habitués mais aussi accueillir 27 nouveaux bambins : 18 Petits Loups et 9 Moussaillons.

Cette rentrée a été réussie grâce à un temps d'adaptation modulable (environ deux semaines) en fonction des possibilités des parents ou autres membres de la famille et surtout en fonction de l'envie de l'enfant à accepter la séparation.

La vie est ainsi redevenue sereine dans nos deux crèches et nos chérubins peuvent désormais suivre en toute quiétude le projet pédagogique 2020-2021, qui porte sur les cinq sens.



Point Infos COVID-19



Reconfinement sur tout le territoire

Attestations nécessaires pour toute sortie :

à télécharger sur l'application :

TousAntiCovid

sur notre site :

www.cuers.fr

ou sur le site du Ministère de l'Intérieur :

www.interieur.gouv.fr

Informations en vigueur jusqu'au 1^{er} décembre sous réserve de modification

Définition d'un cas contact : Personne ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'un mètre, quelle que soit la durée dans les 48 heures précédant le début des symptômes en l'absence de masques de protection efficaces pendant toute la durée du contact.

(Nouveauté) Pour les entreprises :

Les entreprises sont également au centre de l'enrayement de l'épidémie. Pour les aider dans cette démarche, l'INRS et l'assurance maladie proposent un outil, le « plan d'action Covid-19 », qui permet aux entreprises d'identifier les situations à risques Covid-19



Sorties possibles

Aller travailler,

Faire ses courses,

Emmener ses enfants à l'école, se rendre à un rdv médical,

Porter assistance à un proche,

Prendre l'air (rayon d'1 km pendant 1h).

Liens utiles

www.inrs.fr/risques/covid19-prevention-entreprise/ce-qu-il-faut-retenir.html
www.ameli.fr/entreprise/covid-19



Crèches écoles, collèges et lycées restent ouverts avec protocoles sanitaires renforcés

Universités et établissements d'enseignement supérieur ferment, les cours se feront en ligne

Ehpad et maisons de retraite visites autorisées

Rassemblements publics : interdits

Télétravail : généralisé

Restent ouverts : guichets services publics, cimetières, frontières intérieures à l'espace Européen

Ferment : établissements non-indispensables recevant du public, bars et restaurants

Forum des Associations

Le Forum des Associations s'est déroulé le Samedi 5 septembre en présence du Maire, Bernard Mouttet accompagné de Jean-Claude Landa, son Adjoint délégué à la Vie Associative. Un rendez-vous incontournable de la vie locale pour rencontrer l'ensemble du tissu associatif qu'il soit culturel, sportif, de loisir familial, caritatif ou social. Cette journée a permis aux associations de faire la promotion de leurs activités et faciliter les inscriptions de nos citoyens. Créer un lien social et intergénérationnel est indispensable.





CULTURE

OUVERTURE DU PÔLE CULTUREL LE 20/10/2020



Les cuersois y trouveront d'excellentes conditions fonctionnelles :



Un espace associatif

4 salles sont proposées à nos associations culturelles cuersaises, modulables afin de pouvoir exercer leurs activités à Cuers dans le meilleur confort possible.



L'école de musique municipale

4 salles dédiées à l'apprentissage de la musique, au profit des enfants comme des adultes qui bénéficieront du savoir et de la pédagogie des 11 enseignants.



La bibliothèque municipale

8000 livres, 6 ordinateurs pour tous les cuersois. La bibliothèque est un atout supplémentaire pour Cuers et s'inscrit dans notre politique de proximité, de promotion de la culture et de l'intergénérationnel. C'est un espace de vie qui devra être ouvert et disponible autant qu'il sera possible de le faire.



Une salle polyvalente

La salle polyvalente devait être en premier lieu une salle de spectacles.

Malheureusement, la municipalité précédente n'a pas réalisé de cahier des charges et d'identification des besoins.

La salle a donc été livrée incomplète et ne peut, en l'état, être utilisée à cet effet. Il faut relancer toute la procédure qui n'a pas été faite en temps voulu.

Nous la mettrons toutefois au service de la vie locale jusqu'à régularisation de la situation.



UN ESPACE
DE VIE,
DE RENCONTRE
ET DE PARTAGE

Le pôle culturel est avant tout un espace de vie, un espace de rencontres et de partage.

J'espère que vous y serez bien et que vous saurez, petits et grands, en tirer le plus grand profit culturel possible.

JOURNÉES DU PATRIMOINE



Qui aurait pu penser au printemps, que les Journées européennes du patrimoine pourraient se dérouler les 19 et 20 septembre comme chaque année ?

La municipalité n'a pas manqué ce rendez-vous, malgré les mesures de précaution sanitaire en vigueur.

Une occasion pour nos visiteurs de découvrir, par le biais d'une balade théâtralisée :

- la Chapelle Saint-Louis du hameau de Valcros,
 - le Centre Ancien de notre charmante cité au riche passé.
- Une visite commentée du circuit historique, accentuée d'anecdotes, qui a conduit ces passionnés à travers les ruelles pittoresques où témoignent les nombreux édifices civils et religieux (église romane), porte médiévale, maison Renaissance, fontaines et lavoirs.

Et pour finir, une visite de la chapelle Notre Dame de Santé, véritable phare de la commune, point de vue panoramique, érigée sur le site de l'ancien Castrum (vestiges).

17 AOÛT

La ville célèbre
l'anniversaire de la
libération.



Pour commémorer ce 17 août et fêter l'anniversaire de la libération de la ville de Cuers, nous étions tous rassemblés Place François Mitterrand en présence des élus, des associations patriotiques, des instances civiles et militaires ainsi que le CCFF.

Bernard MOUTTET entouré de la conseillère départementale Véronique BACCINO, et des enfants du conseil municipal des jeunes, ont fait la lecture de discours officiels et procédé chacun aux dépôts de gerbes.

Après un défilé de véhicules militaires de l'association Août 44, la municipalité donnait rendez-vous à ses citoyens pour assister à la tournée de « route 83 » un spectacle en live placé sous le signe de l'humour et du chant, sur la place de la Convention.

La soirée s'est poursuivie au son de la voix d'Amaury Vassili devant un public conquis.



HOMMAGE...

M. Gilbert Perugini

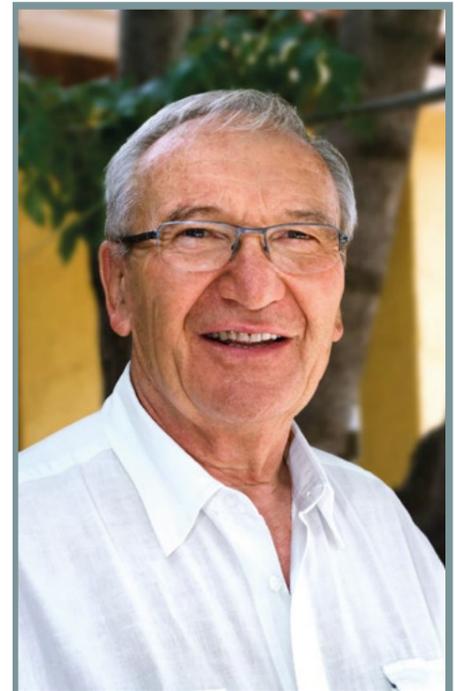
C'est avec tristesse et beaucoup d'émotion, en ce mercredi 26 août, qu'un hommage a été rendu à Gilbert Perugini, Maire de Cuers de 2008 à 2020.

Au terme d'une messe en l'église Notre Dame de L'Assomption, un cortège emmené par la famille et les élus s'est rendu jusqu'au parvis de la mairie.

Bernard Mouttet, son successeur, a ouvert les allocutions en apportant un témoignage de reconnaissance à l' élu bien sûr mais surtout à l'homme « Avec lui disparaît un homme respectueux, attentif aux autres et toujours accessible. Notre commune perd l'un de ses plus dévoués serviteurs. »

Les mots peuvent sembler peu de choses en de telles circonstances. Ces mots qui n'apaiseront pas la douleur, mais dits du fond du cœur. La parole est ensuite revenue à François de Canson, Président de l'intercommunalité Méditerranée-Porte des Maures et à Hubert Falco, Maire de Toulon, Président de l'association des maires du Var qui ont rendu un vibrant hommage à l' élu qui a œuvré à leurs côtés durant de nombreuses années et à l'ami qu'il était devenu.

Au terme des discours, Gilbert Perugini a quitté le parvis de la mairie sous une salve d'applaudissements, un dernier hommage que les Cuersois ont tenu à lui rendre.



« Avec lui disparaît un homme respectueux, attentif aux autres et toujours accessible. Notre commune perd l'un de ses plus dévoués serviteurs. »

Drame du 24 septembre 1995

Bernard MOUTTET entouré de son équipe municipale a souhaité rendre un hommage à la mémoire des victimes, hommes, femmes et enfants qui succombaient à la folie meurtrière d'un adolescent il y a déjà 25 ans.

Rassemblés autour de la stèle, en présence de la famille, d'amis, Cuersois et Cuersaises, il a rappelé que la ville avait basculé dans l'horreur ce jour-là mais qu'il était important de raviver la flamme du souvenir et s'assurer que personne à Cuers, dans le département et partout ailleurs, ne puisse oublier :

Mario PAGANI
Rodolphe INCORVAIA
Pascal MOSTACCHI
Alan GUILLETTE
Mohamed MAARAD

Andrée COLETTA
Denise OTTO
Ginette VIALETES
André TOURET
Marius BOUDON

dont la vie s'est brusquement arrêtée, un jour,
ce 24 septembre 1995.



OFFICE DE TOURISME : RÉOUVERTURE LE 6 AOÛT 2020

Afin de marquer cette reprise d'activité, les acteurs du Tourisme de l'Intercommunalité, François De Canson, Président de MPM, Véronique Baccino, Conseillère Départementale, ainsi que Véronique Néran, Directrice de l'Office de Tourisme Intercommunal, ont été conviés par le Maire Bernard Mouttet et son adjoint au Tourisme Patrik Cottet-Moine.

Dans son allocution, le Maire a rappelé qu'il était primordial que l'Office de Tourisme soit ouvert, qu'il en était très heureux pour les Cuersois et les touristes qui viennent nombreux chaque été.

Il a remercié Liliane, Huguette et Michèle bénévoles depuis plusieurs années et qui ont toujours œuvré au sein de cet office ainsi que l'employé communal qui assurera tout au long de la période estivale les permanences, sans oublier son équipe et celle de François De Canson pour leur aide.



Crédit : source MPM

FOCUS SUR MPM

Les compétences de l'intercommunalité

Méditerranée-Porte des Maures intervient dans les domaines de compétences suivants :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Politique de logement social d'intérêt communautaire
- Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés
- Promotion touristique,
- Voirie d'intérêt communautaire
- Entretien des équipements et pistes DFCl situées sur le territoire intercommunal
- Aménagement numérique du territoire

Les élus :

- **Président** : François de Canson, Maire de La Londe-les-Maures.
- **1^{er} Vice-Président** : Patrick Martinelli, Maire de Pierrefeu du Var.
- **2^{ème} Vice-Président** : François Arizzi, Maire de Bormes-les-Mimosas.
- **3^{ème} Vice-Président** : Bernard Mouttet, Maire de Cuers.
- **4^{ème} Vice-Président** : Gil Bernardi, Maire de Lavandou.
- **5^{ème} Vice-Président** : Christine Amrane, Maire de Collobrières.

Au sein du Conseil Communautaire de Méditerranée - Porte des Maures, chaque commune est représentée par des conseillers communautaires élus lors des élections municipales 2020.

RENDEZ-VOUS AVEC LE PERSONNEL COMMUNAL : UNE PREMIÈRE

Le 23 septembre, le Maire Bernard MOUTTET a souhaité réunir l'ensemble du personnel communal.

Cela n'avait jamais été fait auparavant. Une occasion de présenter d'une part, son équipe municipale qui se veut rassemblée sur des valeurs communes, totalement orientées sur l'avenir de Cuers et d'autre part, Catherine MARCHESI, sa directrice de Cabinet et Jean -Jacques ROUX, Directeur Général des services arrivés pour mettre

leurs expériences et compétences, au profit de la commune.

Il a rappelé qu'il est indispensable pour faire aboutir les projets pour Cuers de poursuivre les efforts, pour un service public de proximité, plus moderne, plus réactif.

Il a notamment insisté sur le fait que rien ne pourrait se faire sans eux, que son équipe serait là pour les accompagner dans cette démarche constructive.




CUERS
FÊTE NOËL

LES 12 ET 13
DÉCEMBRE 2020



La municipalité se prépare pour organiser les fêtes de fin d'année*.

De nombreuses animations se dérouleront dans Cuers : la « Magie du Grand Nord » présentée par la compagnie Ratafia, un marché de Noël avec des artisans talentueux, des stands pour les fins gourmets, des ateliers culinaires seront installés sur la Place de la Convention.

L'association Culture et Jeunesse proposera des animations grandeur nature comme le calendrier de l'aveil.

Petits et grands, venez découvrir nos activités et ateliers, en attendant l'arrivée du Père-Noël...

*Sous réserve des décisions préfectorales

EXPRESSION LIBRE

Vivre Cuers

Les élections municipales se sont tenues dans un contexte sanitaire à la fois particulier et inédit, dans lequel la très faible participation ne reflète pas l'expression moyenne de Cuers. Nous remercions ici, les électeurs qui ont choisi de nous faire confiance. Grâce à vous nous avons obtenu 5 sièges de conseillers municipaux, et un siège de conseiller communautaire.

Nous entrons dans une nouvelle phase où les Cuersois attendent de cette municipalité qu'elle gère au mieux, les affaires de la commune.

C'est dans cet état d'esprit, constructif, que nous abordons ce mandat. Le passif hérité de la précédente mandature, n'a pas simplifié la prise en charge des affaires en cours, écartées ou oubliées, d'une municipalité à la dérive.

Cette situation nous a amené à devoir voter un budget dans l'urgence.

Cuers se réveille

L'électrochoc ne viendra pas !

Un nouveau mandat est toujours marqué par ses 100 premiers jours. À ce titre, difficile de dire que le véritable réveil, dont notre commune a besoin, viendra. Après une élection faite dans un contexte particulier, c'était un électrochoc dont avait besoin Cuers pour montrer le cap aux habitants.

On peut reconnaître, et c'est le rôle d'une opposition mesurée, quelques bonnes volontés : l'école Jean-Jaurès, des festivités qui décollent enfin. Mais cela est-il suffisant ?

Nous avons proposé d'aider tous nos commerces, nos TPE-PME via une aide communale de 1500€. Proposition reprise, mais vidée complètement de son sens, car l'aide ne concerne que les locaux commerciaux que la mairie détient.

Quid du centre-ville, de sa dégradation, des incivilités et

Notre rôle d'élu de l'opposition est de défendre des valeurs qui nous sont chères, partagées par une grande partie des administrés de Cuers, sans s'opposer systématiquement et tout remettre en cause par principe.

Nous remercions la majorité de nous avoir intégré dans les commissions et groupes de travail, nous permettant une meilleure compréhension des sujets présentés en conseil.

Nous serons attentifs à la pertinence et à la cohérence des actions et projets qui seront présentés.

Nous serons particulièrement vigilants lors du prochain budget. Prenez soin de vous,

Vos cinq élus "Vivre Cuers", Robert, Tatiane, Thérèse, Carine, Raphaël

trafics divers : il faut pourrir la vie à ceux qui pourrissent la vie des habitants. Mais tel n'est pas la priorité de la majorité. Tout comme le stationnement.

Enfin la question du logement social reste centrale dans notre commune : tous les projets d'immeubles de ces prochaines années comportent une part très importante de logement social. Si rien n'est fait pour en donner l'accès prioritairement aux Cuersois quel est l'intérêt ? Il faut une réelle volonté et stratégie politique sur l'urbanisation.

Pierre-Laurent CHABLE
Séverine AMBROGIO
Éric MALFATTO
Chloé LEGOND

Cuers 2020, fier de ma ville

Contribution non-reçue.

ÉTAT CIVIL

Naissances

DJABBA	Jibril	22/01/2020
DURST	Riley	03/02/2020
CHARRIER	Lilou	01/02/2020
VAN HILLE	Malkiel	17/02/2020
BALOUET	Sacha	19/03/2020
BELART REVERTER	Alix	30/03/2020
TAULAIGO	Mavis	01/04/2020
AUREZ	Anna	19/04/2020
BESSIERES	Myla	20/04/2020
SARRAZIN	Nathan	28/04/2020
BÉDU	Éliott	04/05/2020
BASTIDES	Lèyna	27/05/2020
MARCQ	Adonis	29/05/2020
BUISINE SIGNORINO	Gabriel	06/06/2020
BUISINE SIGNORINO	Eloïse	06/06/2020
BLANC	Calista	18/06/2020
CZERKAWSKI	Léna	29/07/2020
FEUVRY	Lyanna	02/09/2020
PONZO	Emilio	04/09/2020

Mariages

AKBACHE Jean et HOOK Marie	07/08/2020
CARUHEL Matthieu et MOUNIN Coline	28/08/2020
TERRAS Jérôme et FRITSCH Myriam	29/08/2020
POTIER Charlotte et LAURENGE Bénédicte	08/08/2020
KIEFFER Lucas et DERSOIR Aurélie	08/08/2020
EQUIPART Michel et VASSANT Diane	14/08/2020
BELART REVERTER Yoan et ESCARTIN Aurélie	05/09/2020
ROSSI Antoine et ZAABOUB Sofia	12/09/2020
WISSOCQ Samuel et BADANI Muriel	18/09/2020
BAJON Davis et DELBECCHI Stéphanie	19/09/2020
BAROIS Romain et MANGIN Laurence	25/09/2020
FAVRET Gaultier-Marie et TASSOT Isabelle	25/09/2020

Décès

VALERY Charles	01/01/2020
GOURMELON André	06/01/2020
DENIAU Vve BOUANIGA Suzanne	04/01/2020
CANEZZA Vve LATIL Simonne	11/01/2020
DUVIVIERS Vve GERNO Ginette	12/01/2020
FUOCO Emilienne	03/02/2020
LIEUTAUD Vve HAON Suzanne	06/02/2020
DEMECH Hervé	06/02/2020
LE CORRE épouse KNEZEVIC Christiane	08/02/2020
PEYROUS Vve BOUNIOL Marie	09/02/2020
BOUCHÉ épouse ASTIER Christiane	17/02/2020
LEROUX Jacques	16/02/2020
MAGLIO Josselin	24/02/2020
MASSIANI épouse THOMAS Maryse	24/02/2020
DECORMEILLE Vve LECOINTE Micheline	04/03/2020
HUC épouse SAMPIETRO Danièle	12/03/2020
GALASSO Vve ROSI Rosette	19/03/2020
BOURBON Jean	20/03/2020
SANCHEZ Vve VALVERDE Juana	24/03/2020
FERAUD Vve WIERRE Suzanne	13/07/2020
LAZZARO Vve CAMPESE Maria	15/07/2020
LOCATI Fernand	19/07/2020
JACQUES Vve BAILON Gabrielle	20/07/2020
BOUSSOUTROUX Vve LAMBRUSCHI Germaine	22/07/2020
SERIGNA Céleste	04/08/2020
CORNEZ Julien	18/08/2020
PERUGINI Gilbert	21/08/2020
CHIOZAT Vve DUFOUR Rolande	27/08/2020
GRENNA Frédéric	30/08/2020
TRÉGRET Lucie	31/08/2020
MIRA Roger	06/09/2020
BOURGEOIS Jean-Claude	19/09/2020
BOGEY Rose	21/09/2020
HENNEELLE Veuve CORNEZ Janine	27/09/2020



FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de confinement demandé par le gouvernement, les services municipaux restent ouverts au public.

Cependant, dans un souci de protection des agents et des populations, nous vous demandons de privilégier les démarches par téléphone et internet et de ne vous déplacer en mairie que sur RDV.

Merci de votre compréhension.

CABINET DU MAIRE

04 94 13 50 73

Mail : cabinet.maire@cuers.fr

Pour toutes vos demandes de rendez-vous avec le Maire ou les adjoints, merci de compléter le formulaire sur la page d'accueil de notre site : www.cuers.fr

POLICE MUNICIPALE

Police municipale : 04 94 13 82 60
Patrouille de Police : 06 83 76 96 97
Mail : police.municipale@cuers.fr

AFFAIRES GÉNÉRALES

04 94 13 57 68
Service population : 04 94 13 50 72
Cimetière : 04 94 23 46 52

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Service social : 04 94 33 11 29
Bureau municipal de l'emploi et PIJ :
04 94 33 11 08

CRÈCHES

Service petite enfance : 04 94 33 11 22

SERVICE JEUNESSE

04 94 28 51 12

SERVICE DES SPORTS

04 94 48 57 35

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

06 87 65 30 65
Mail : affsco@cuers.fr

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

04 94 13 50 70
Mail : Services des finances :
s.f@cuers.fr
Service de la commande publique :
marches@cuers.fr

SERVICES TECHNIQUES

Services urbanisme :
04 94 13 57 62 ou 06.81.56.27.08
Mail : service.urbanisme@cuers.fr

Services études et programmation, eau,
assainissement : 04 94 13 50 78
Mail : cmenard@cuers.fr

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

04 94 00 11 60
Mail : ctm@cuers.fr

- ▶ DÉCHETTERIE : 04 94 48 54 15
- ▶ PIZZORNO (encombrants) :0800 200 073
- ▶ SEERC (eau) : 09 77 42 94 31 (service des astreintes)
..... 09 77 40 94 91 (service abonnements)
- ▶ ODEL VAR : 06 20 38 39 18
- ▶ GENDARMERIE : 17 ou 04 94 28 60 27
- ▶ SAMU : 15
- ▶ POMPIERS : 18 ou 04 94 28 59 08
- ▶ ENEDIS : 09 74 31 87 92
- ▶ GRDF Urgence : 08 00 47 33 33
- ▶ SOS Médecins : 04 94 14 33 33
- ▶ CAF : 0810 25 83 10
- ▶ PÔLE EMPLOI :3949 (candidat)
..... 3995 (employeur)

NUMÉROS UTILES